

27_09_2016__Reunion_publicue_Av_Gal_Leclerc.pdf

Réunion Publique septembre 2016

Dimension de la voie :

- Chaussée large de 5 mètres, dont 1m80 de stationnement.
- Trottoirs larges de 1m40 à 1m60.

Stationnement :

13 places, dont une GIG-GIC.

- 2 zones de livraisons.
- 4 arceaux deux-roues.

Circulation :

- Interdiction de tourner à gauche sur Général Leclerc.
- En moyenne 90 véhicules/heure.

Élargissement des trottoirs à 2 mètres.

Suppression du stationnement.

4 mètres de largeur circulée.

Classement en zone de rencontre à l'étude.

Septembre à décembre 2016 : consultation des riverains et recueil des orientations.

Janvier à mai 2017 : Instruction du projet.

2017 : livraison de la Gare.

Juillet-août Septembre 2017 : Réaménagement de la voie.

2017 : Ouverture de la Gare.

Nos propositions

Solde cumulé de tous les CDQ 295 990 € *

* Avant retrait des dépenses communes de 30 000 €
(1 kakémono par CDQ, 10 barnums, du matériel
d'éclairage, de chauffage), convenues lors de la
réunion des 6 bureaux du 26 mai 2016

19/10/2016

A ce jour, le solde d'investissement de votre conseil de quartier se porte à :
35 159 €

* Auxquels il convient de soustraire 5 000 € par CDQ dédiés aux dépenses
communes (1 kakémono par CDQ, 10 barnums, du matériel d'éclairage, de
chauffage), comme convenu lors de la réunion des bureaux du 26 mai
dernier.

19/10/2016 Jusqu'au 3 novembre :

Faire remonter à votre conseil les projets concernant votre quartier (par tout
moyen possible : plénière, adresse courriel de votre conseil, site, réunions
locales, marches exploratoires, tracts, questionnaires...) pour que les
services puissent en étudier la faisabilité et les deviser au plus vite

19/10/2016

Le 14 novembre à 19h (annexe de la Mairie) :

Vote définitif des projets d'investissement lors d'une réunion publique
rassemblant tous les conseils de quartier. Seuls les conseillers de quartier
de l'arrondissement votent.

Chaque conseil votera sur ses propres projets avec le quorum requis pour la
validation du vote.

19/10/2016

Fresques sur les murs du 14e

DÉVELOPPEMENT DE L'ART URBAIN DANS LE 14È ARRONDISSEMENT

Repérage de sites potentiels

Périmètre du Conseil de Quartier Jean Moulin – Porte d'Orléans

Octobre 2016

Repérage des supports potentiels

6 bis rue de Châtillon

3 rue de
Châtillon

7 rue de Châtillon

20 rue du Père
Corentin

36 bis rue du
Père Corentin
33 rue du Père Corentin

104 rue de la
Tombe Issoire

55 rue Sarette
63 rue des Plantes
122 av Gal. Leclerc

48 rue du Père
Corentin
45 rue Beaunier

Ecole
Bailleur social
Petite copropriété

Nous recensons les supports muraux potentiels en fonction de la «facilité»

de montage des opérations, entre bâtiments publics, semi-publics et privés.

Grande copropriété

MURS PUBLICS OU SEMI-PUBLICS

Nous sélectionnons en priorité des supports de propriété publique (mairie) ou semipublique (bailleurs sociaux).

Les autorisations sont sur ces murs bien plus simples à obtenir que sur la majorité des murs privés, gérés par des copropriétés.

Ces projets permettent en outre une plus grande interface avec les habitants et les riverains, et un choix des sujets a priori plus «démocratique».

55 RUE SARETTE

Mur de l'école Maternelle

Surface estimée : 15 x 2 mètres

Propriété : Ville

Un site très fréquenté lié au chemin de l'école et par les riverains

63 RUE DES PLANTES

Surface estimée : 8 x 20 mètres

Propriété : Paris Habitat

Une belle surface en entrée de

la résidence. Présence

paysagère intéressante vis-à-vis de la rue des Plantes.

Episode participatif à prévoir.

48 RUE DU PÈRE CORENTIN

Surface estimée : 10 x 25 mètres

Propriété : Paris Habitat

Une belle surface en entrée de la

résidence. La présence de

fenêtres à assimiler à la création.

Episode participatif à prévoir.

Réalisation d'une fresque sur un immeuble d'habitat social

Budget estimatif

Pignon d'immeuble de 5 à 7 étages (150 à 250 m²)

En raison de la dimension monumentale de ces murs et de la présence paysagère de la fresque, une mission de médiation culturelle en amont de la réalisation serait à

opérer pour:

- Identifier la thématique adéquate sur le mur
- Fédérer les habitants autour du projet
- Proposer un contenu pédagogique aux jeunes publics du secteur

- Soigner la communication du projet

Cet épisode pourrait faire l'objet d'un co-financement de la part du bailleur social ou d'autres organismes publics intervenant sur le territoire.

Réalisation d'une fresque sur la façade de l'école du 55 rue Sarrette

Budget estimatif

Support «à hauteur d'homme», 15 mètres linéaires

Sur ce mur particulier, un épisode d'information sera à organiser en amont avec les représentants des habitants, des parents d'élèves et de l'éducation nationale.

Installation d'appareil de fitness au square du serment de Koufra

Installations de bancs « conversation »